**Couleurs liturgiques**

Couleur du sang, du [feu](https://liturgie.catholique.fr/lexique/feu), de l’amour. Cette couleur est donc utilisée pour célébrer les martyrs, le dimanche des [Rameaux](https://liturgie.catholique.fr/lexique/rameaux), les messes qui invoquent l’[Esprit Saint](https://liturgie.catholique.fr/lexique/esprit-saint) (signe d’Amour du Père et du Fils) (comme la [Pentecôte](https://liturgie.catholique.fr/lexique/pentecote) et les célébrations de confirmations), et aussi souvent les ordinations.

Couleur de printemps, d’une idée de renouvellement, de l’apaisement, de la paix, évoque également la création. Cette couleur est utilisée pendant le temps [ordinaire](https://liturgie.catholique.fr/lexique/ordinaire) (ce qui ne signifie pas « banal »)

Evoque la pureté, c’est aussi la couleur de la lumière, de la joie.

Utilisée pendant le Temps de Pâques, le temps de Noël et pour les autres fêtes du Christ (en dehors de sa passion), pour celles de la Vierge Marie, des Anges, des saints (non martyrs)

Egalement utilisé pour les baptêmes et les mariages.

Couleur de l’attente, de la préparation, de la conversion, de la pénitence, du deuil.

Utilisé pendant Avent et le Carême.

Egalement couleur de l’étole portée par le prêtre pour les confessions (appelé aussi Sacrement de la réconciliation et de la pénitence).

Jusqu’en 1969, il était utilisé pour les obsèques (enterrement) et on peut encore l’utiliser, le :

Couleur réservée au troisième dimanche de l'Avent (dimanche de *Gaudete* : Réjouissez-vous !) et au quatrième dimanche de Carême (dimanche de *Laetare* : Exulte de joie !), en signe de pause au milieu du temps de pénitence pour laisser entrevoir la joie qui se prépare (Noël ou Pâques) (cette couleur est une forme de violet atténué) (les paroisses qui n'en bénéficient pas peuvent conserver le violet).

